

Réforme des retraites : la grande arnaque ! - 1/1

Grève des professeurs et de toute la fonction publique, sur-médiatisation, désinformation, le problème de la réforme des retraites a fait réagir la France entière. Devant la réaction unanime des enseignants de la fonction publique le gouvernement a avancé ses défenses dont la plus répandue est l'égalité public privé. Mais quand est-il réellement de cet argument ?

L'égalité public-privé a été le plus gros argument du gouvernement pour tenter de faire passer la réforme des retraites, cet argument se résume au fait que le nombre d'annuités (années de cotisation) nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein est de 37.5 dans le public alors qu'il est de 40 dans le privé. On a dès lors trouvé l'argument inattaquable pour défendre cette réforme : il faut ramener le public à égalité avec le privé !

Sauf que, c'est là que l'arnaque monumentale intervient, en effet les annuités ne sont pas comptabilisées de la même manière dans le public et dans le privé, en effet voici les deux systèmes de calculs :

_ Dans le public le nombre d'annuités correspond au temps où l'on occupe effectivement un poste, c'est à dire qu'une personne qui travaille un an à temps plein obtient une annuité tandis qu'une personne qui travaille un an à mi-temps n'obtient qu'une demi annuité, normal me dirais vous ?

_ Mais dans le privé c'est totalement différent, le nombre d'annuité dépend des sommes perçues, ainsi un cadre qui travaille 3 mois obtient une annuité complète alors qu'un smicard n'en obtient que 0.5 (vous remarquerez qu'un prof lui n'en obtient que 0,3). Ensuite toute année complète, même exercée en travaillant à mi-temps compte une annuité.

De plus ce que l'on appelle les bonifications (fonction des enfants à charges par exemple) sont elles aussi différentes, par exemple dans le privé une femme obtient deux annuités de "bonus" par enfant à charge, alors que dans le public elle n'en obtient qu'une !

Effectuons donc un petit calcul de démonstration :

Une mère de trois enfants décide de travailler 8 ans à mi-temps pour les élever :

_ Dans le public elle aura une bonification de trois annuités et ses 8 ans à mi-temps compteront 4 annuités, il lui restera alors $37.5 - 4 - 3 = 30.5$ annuités à cotiser pour obtenir sa retraite.

_ Dans le privé elle aura une bonification de 6 annuités et ses 8 ans à mi-temps compteront... 8 annuités, il lui restera donc $40 - 8 - 6 = 26$ années de cotisations supplémentaires pour obtenir sa retraite !

LA QUESTION QUE JE ME POSE MAINTENANT EST : OU EST L'INEGALITE ?

Mais comme me l'a toujours dit mon professeur de math, on ne peut pas additionner des choux et des carottes, donc j'en conclus simplement que l'argument principal du gouvernement pour défendre leur réforme des retraites n'est que du vent et qu'il faudrait peut être qu'un peu plus de monde prenne conscience de la manipulation médiatique et politique autour de ce dossier, et que les gens réfléchissent un peu par eux même et arrêtent de cracher sur les grévistes qui se révoltent à juste titre contre une réforme inique ! Il est vrai qu'une réforme des retraites est indispensable mais celle proposée par le gouvernement actuel n'est pas la bonne, ou tout du moins leurs arguments sont erronés !